

الرقم	الموضوع <i>Femme et élections</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
البلد <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>La Tribune</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>11-05-2012</i>		

Avec 145 élues dans la prochaine APN

La percée des femmes, un fait inédit dans le monde arabe et musulman

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia, a annoncé hier les résultats préliminaires des élections législatives du 10 mai dernier. Avec la victoire du Front de libération Nationale (FLN), qui a raflé 220 des 462 sièges, et celle du Rassemblement national démocratique (RND), du Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui a décroché la 2e place, avec 68 sièges, rien ne change : ces deux partis nationalistes continueront de détenir la majorité absolue au sein de la nouvelle Assemblée. La seule nouveauté à relever dans la prochaine Assemblée est le nombre de femmes, qui est de 145 élues. Ce qui représente un taux de plus de 31%. Ceci, il faut le rappeler, est le résultat des réformes politiques entreprises par le président Bouteflika, qui a décidé d'augmenter la représentativité féminine au sein de l'APN. C'est ainsi qu'une loi obligeant les partis politiques à avoir un taux de 30 à 40% de candidates au sein de leur liste, a été décrétée. Et pour assurer l'élection des femmes dont les noms pouvaient être ajoutés en bas des listes, l'Etat a imposé un taux de 30 à 40% de sièges à affecter aux femmes parmi la totalité des sièges obtenus lors des élections. C'est ainsi que parmi les 220 élus du FLN on compte obligatoirement 68 élues, et 23 femmes parmi les 68 sièges obtenus par le RND. Aujourd'hui avec un taux de plus de 31%, la représentation des femmes dans le Parlement algérien dépasse celle de nombreux pays européens. Selon les statistiques de 2010, la représentativité des femmes dans le parlement français est de 18,2%, au Portugal elle est de 28,3%, 27,9% en Autriche, 21,3% en Italie, 20,8% en Bulgarie et 20,2% en Pologne. En fait, dans la plupart des pays, les femmes représentent entre 10 et 20% des députés. Très peu de pays atteignent la tranche des 40-50% de femmes élues dans les Parlements. Seuls sept pays dépassent les 40% selon l'Union interparlementaire, à partir de données de juillet 2009. Un seul pays, le Rwanda, se démarque en comptant plus de 50% de femmes élues (56,3%). Les pays nordiques disposent de la plus grande représentation féminine avec notamment en haut du classement la Suède (47%), la Finlande (41,5%), les Pays-Bas (41%) et le Danemark (38%). Le taux de représentativité des femmes au Parlement algérien n'est pas loin de celui de l'Allemagne, qui est de 32,2%. Dans le monde arabe où une assez faible représentativité des femmes - voir inexistante pour certains pays- est observée, l'Algérie se classe en première place. L'Egypte ne comptait que 1,8% de femmes dans le Parlement d'il y a deux ans. En Arabie saoudite, il n'y a aucune femme élue. Mais ce qu'il faut souligner en définitif, c'est que certes cette représentativité va permettre d'améliorer les conditions de la femme et lui permettre de participer à la politique de son pays mais, actuellement et concrètement, il n'existe aucune corrélation entre le taux de représentation parlementaire et la situation des femmes au quotidien.